

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**MINISTÈRE DE LA DEFENSE NATIONALE**  
**CENTRE DE TRANSFUSION SANGUINE DE L'ARMEE**  
**CHAHID YOUSSEF DAMERDJI**

**MISE EN DEMEURE N°01**

Conformément au décret présidentiel n°15-247 daté du 16 septembre 2015 portant sur la réglementation des marchés publics et des délégations de service public, et en exécution des clauses contractuelles du marché n°08/2025 du 12/06/2025 portant sur l'acquisition des réactifs de sérologie manuelle, au profit du Centre de Transfusion Sanguine de l'Armée, conclu avec la SARL GALERIE MEDICAL, sise à : local n°02 zone d'activité Zawia el Abidia -Touggrout , une mise en demeure est adressée à cette dernière au motif du non respect des clauses contractuelles.

A cet effet, SARL GALERIE MEDICAL est tenue d'honorer ses engagements contractuels dans un délai de huit (08) jours à compter de la date de publication du présent avis dans les journaux nationaux et le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP) , sous peine d'application d'une 2ème mise en demeure.